



Création d'une copropriété ou sci?

Par **mrbenco**, le **21/10/2014** à **12:53**

Bonjour,

Mon frère et moi souhaitons investir en commun dans une maison afin de la louer. Mes questions sont les suivantes :

Pouvons nous fonder une copropriété ou doit on créer obligatoirement une sci? Quelle est la fiscalité la plus avantageuse?

Merci d'avance pour vos réponses.
cordialement

Par **moisse**, le **21/10/2014** à **16:41**

Bonsoir,

Vous êtes sur un forum de droit immobilier, et non de conseil en gestion du patrimoine.

Ceci étant le bon sens commun indique que la seule solution à envisager est la SCI.